



SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités - Animation 2018 /2019



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE	3
ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2018.....	7
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB.....	9
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	10
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	11
SUIVI ET ETUDES.....	11
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2018 ET COUT EFFECTIF	12
REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION	12
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2018.....	12
LES CONTRATS NATURA 2000	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	14
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	14
PERSPECTIVES 2019.....	15
L'ANIMATION	15
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000.....	15
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	16
CHARTRE NATURA 2000.....	16
LES PROJETS D'ACTIONS NON CONTRACTUELLES.....	17

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

Le site Natura 2000 « Le Lez » s'étend sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules quatre communes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles a moins de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	9,85	6,86%
CLAPIERS	9,58	6,66 %
LES MATELLES	1,27	0,88%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	42,62	29,67%
MONTPELLIER	29,01	20,19%
PRADES-LE-LEZ	21,92	15,26%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	29,41	20,48%
TOTAL	143,66	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL
Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers Montferrier-sur-Lez Montpellier	Montpellier 2	
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive d'Occitanie. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité...

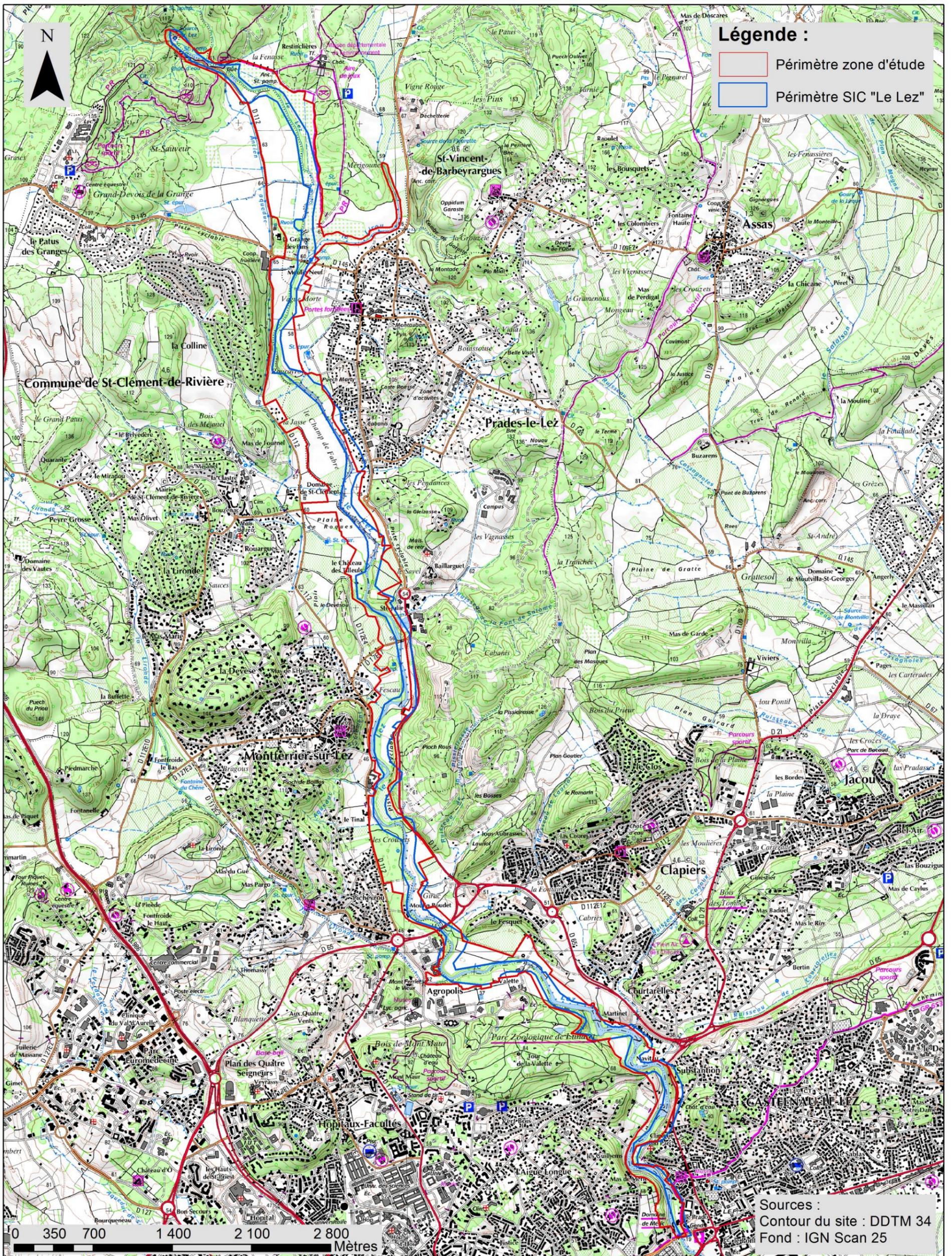
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens, du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI du Lez), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnaud-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce SIC a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, les prospections menées dans le cadre de l'animation du site et de la mise en œuvre du DOCOB ont permis de mettre à jour le formulaire standard de données. Des modifications ont été apportées aux espèces faunistiques, avec l'ajout des cinq nouvelles espèces suivantes : la Rosalie des Alpes (coléoptère), la Loutre d'Europe (mustélidé), le Petit Rhinolophe (chiroptère), le Minoptère de Schreibers (chiroptère) et le Murin de Capaccini (chiroptère)

Concernant la présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) les inventaires de terrain n'ont pas permis de confirmer l'existence de ces deux espèces sur le site. Après échanges avec les experts et les services de l'Etat, il a été décidé de ne pas les mentionner dans le FSD.

A noter par ailleurs que deux espèces de poissons considérées comme absente du Lez ont été retirés du FSD du site. Il s'agit du Barbeau méridional et de la lamproie de Planer.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site, identifiés à ce jour.

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1087	Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	NSP	-	-
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	NSP	-	-
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	NSP	-	-
1310	Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	NSP	-	-
1316	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	NSP	-	-

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

Le DOCOB a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le SYBLE a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition au SYBLE à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2018, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Mener la campagne 2018 de suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces animales d'intérêt communautaire (SC06)
- ❖ Elaborer des supports de communication sur le site Natura 2000 (panneaux, lettre natura 2000) (CS 02)
- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site et assurer une veille environnementale (AN 01)
- ❖ Recenser les adhérents potentiels à la Charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions (AN 01)

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le budget d'animation a été établi à 35 855.50 €, selon la répartition suivante :

- régie / frais de personnel : 24055.90 euros
- prestations : 11 799.60 euros.

Le SYBLE a bénéficié pour cette année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global 35855.50 €. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	13 266.54€	37 %
FEADER	22 588.96€	63 %
Total	35855.50. €	

LE PREVISIONNEL 2018

Le programme 2018 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- Suivi et études.

Au total 784 heures d'animations (soit 112 jours) ont été programmées selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COUT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	112	16	2968 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	133	19	3524.5 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	126	18	3339 €
Mise à jour du DOCOB	35	5	927.5 €
Veille environnementale	189	27	5008.5 €
Relations avec les services de l'Etat	91	13	2411.5 €
Suivi et études	98	14	2597 €
TOTAL	784	112	20 776 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

➤ Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un travail d'échanges et d'information a été mené auprès de la régie des eaux de Montpellier afin d'envisager la signature d'un contrat sur un secteur dont ils ont la gestion situé à proximité de la source du Lez.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 17 heures

Coût prévu : 371 €

Coût effectif : 453.7€

➤ Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation et suivi des opérations contractualisées

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2018, un travail d'accompagnement a été mené auprès de la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole afin de monter un contrat Natura 2000 visant à mettre en défens une cariçaie sujette au piétinement par les visiteurs. Cet habitat est un lieu de reproduction et de chasse pour l'Agrion de Mercure, espèce d'intérêt communautaire.

Cette mission a consisté à accompagner administrativement le signataire et à l'appuyer techniquement dans le choix du prestataire et dans l'élaboration des documents de communication. Ce travail s'est finalisé par la réalisation des travaux et la réalisation d'un état initial pour le suivi en durant l'été 2018.

Temps prévu : 35 heures

Temps effectif passé : 102 heures

Coût prévu : 927.5 €

Coût effectif : 2722.3 €

➤ Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires.

En 2018 deux chartes Natura 2000 ont été signées à



L'occasion du comité de pilotage qui s'est tenu le 28 mai. Une première charte a été signée par l'association Montpellier Méditerranée Métropole canoë kayak qui s'engage pour le respect des enjeux du site dans le cadre de leur pratique sportive et de loisirs. Une seconde charte portant sur la pêche sportive et de loisirs a été signée par l'association pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Montpellier.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 15 heures

Coût prévu : 556.5 €

Coût effectif : 400.3 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

Durant l'animation 2018, le SYBLE était présent sur les événements suivants pour promouvoir le site Natura 2000 « Le Lez » :

- Maison de proximité du Mas de Rochet / Castelnaud-le-Lez, animation d'une sortie de découverte de la biodiversité du Lez au niveau du Parc Méric - samedi 16 juin 2018-(18 participants)
- Journées Mondiales des zones humides 2019, organisation d'une sortie « A la découverte des richesses insoupçonnées du Lez » le dimanche 3 février 2019 janvier (22 participants)

Par ailleurs plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir la faune et la flore du cours d'eau dont le Chabot du Lez.

Les structures accueillies durant l'année sont les suivantes :

- Seconde du Lycée Jean Monet (une classe) - lundi 24 septembre 2018 - Présentation du site Natura 2000 et de sa biodiversité
- BTS Gestion Protection de la Nature de Valence (12), intervention le 13 mars 2019 auprès de 28 élèves sur les actions mises en œuvre sur le site Natura 2000 - Présentation du site Natura 2000 et des actions de conservation mises en perspective avec les usages (restauration de continuité écologique, mesures compensatoires...).
- Master IEGB (Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité), intervention le 18 mars 2019 auprès de 33 étudiants - Présentation du site Natura 2000 « Le Lez (enjeux de conservation, actions de gestion mises en œuvre) avec un focus sur le Chabot du Lez et sur le suivi mis en place.

En parallèle à ces actions un temps important est également consacré pour échanger avec les acteurs locaux sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site. Au-delà du grand public l'animation vise également à échanger avec les professionnels et les acteurs du site Natura 2000. Un travail d'animation est mené au quotidien auprès des élus et des riverains afin de les sensibiliser aux enjeux du site et aux actions à mettre en œuvre pour maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces.

Temps prévu : 70 heures

Temps effectif passé : 37 heures

Coût prévu : 1855 €

Coût effectif : 987.53€



Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information)

Cette action a essentiellement été dédiée à l'élaboration du second numéro de la lettre Natura 2000 conçue intégralement en régie. Un travail de rédaction et de conception graphique est mené afin de produire un document de vulgarisation présentant l'actualité du site et les actions engagées pour les diffuser auprès du grand public. La deuxième lettre Natura 2000 a été achevée durant le premier trimestre 2019. Tirée à 2000 exemplaires, elle sera diffusée à l'occasion du comité de pilotage et des actions de communication menées dans le cadre de l'animation.

Temps prévu : 42 heures

Temps effectif passé : 30 heures

Coût prévu : 1113 €

Coût effectif : 800.7 €

Mise à jour des pages du site Internet

Une page internet dédiée au site est en ligne sur www.syble.fr. Cette page est mise à jour régulièrement en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 1 heure

Coût prévu : 185.5 €

Coût effectif : 26.69€

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs

Afin d'échanger sur les compétences et les connaissances liées à l'animation de sites Natura 2000 un travail collaboratif est mené entre animateurs allant de la formation à l'appui technique dans le cadre par exemple de suivis et d'inventaires. A titre d'exemple il a été organisé en 2018 par l'animatrice du site de la vallée de l'Hérault en partenariat avec la fédération de pêche une formation sur la ripisylve et les poissons à laquelle plusieurs animateurs ont participé.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 32 heures

Coût prévu : 371 €

Coût effectif : 854 €

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de charte.

Cependant, certaines actions peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation.

En 2018, un suivi et une évaluation des actions menées antérieurement ont été effectués notamment sur la restauration de la ripisylve du Martinet en lien avec le contrat réalisé en 2016 et sur la restauration du radier de la source du Lez, dont l'état de conservation s'est fortement amélioré depuis 2016 ce qui a permis au Chabot du Lez d'augmenter de façon significative ses effectifs dans ce secteur.

Temps prévu : 28 heures

Temps effectif passé : 23 heures

Coût prévu : 742 €

Coût effectif : 613.87€

Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations menées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 35 heures

Temps effectif passé : 22 heures

Coût prévu : 927.5 €

Coût effectif : 587.1 €

Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Un comité de pilotage a été programmé le 28 mai 2018, portant sur le bilan de l'animation 2017, sur la présentation des perspectives d'animation pour l'année 2018 et qui a permis la signature de deux chartes Natura 2000.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 24 heures

Coût prévu : 556.5 €

Coût effectif : 640.5 €

Etablir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites

au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

Temps prévu : 28 heures

Temps effectif passé : 20 heures

Coût prévu : 371 €

Coût effectif : 533.8 €

MISE A JOUR DU DOCOB

Analyser les évolutions du contexte (réglementaire, local...) et effectuer les ajustements éventuels

Afin d'intégrer dans la gestion du site les évolutions du contexte local et réglementaire comme par exemple les évolutions liées à la loi GEMAPI ou la mise en application de nouvelles dispositions du SAGE, il est mené dans le cadre de l'animation un travail de veille et d'expertise. Un travail de terrain visant à définir le zonage de l'Espace Minimum de Bon Fonctionnement a notamment été réalisé en vue de mieux protéger les espaces annexes au cours d'eau et notamment les ripisylves.

Temps prévu : 7 heures

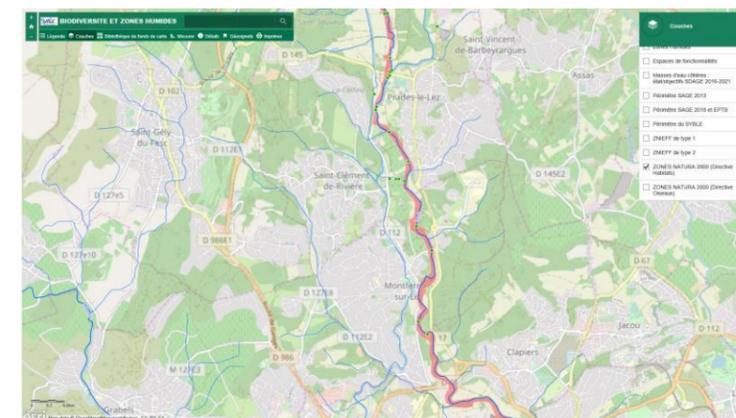
Temps effectif passé : 28 heures

Coût prévu : 185.5 €

Coût effectif : 747.3 €

Mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. En 2018, ont été intégrées au SIG des données acquises lors des suivis (Chabot du Lez...) et lors de prospection sur le terrain (campagne de recherche de la loutre d'Europe, campagne de terrain visant à cartographier l'Espace Minimum de bon Fonctionnement du Lez, Veille environnementale).



Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 14 heures

Coût prévu : 371 €

Coût effectif : 373.6 €

Contribuer à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) et de la fiche de synthèse du site Natura 2000

Suite à la remise à jour du Formulaire Standard de Données qui a vu l'intégration de 5 habitats et de 8 espèces animales non inscrits à la version antérieure, le FSD n'a pas fait l'objet de nouvelle modification. La version actuelle modifiée en février 2018 dans le cadre de mise en conformité avec les éléments du DOCOB a été intégrée dans la BD National de l'INPN le 14/06/2018.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 2 heures

Coût prévu : 371 €

Coût effectif : 53.3 €

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Informer et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail d'échange, de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 7 heures

Coût prévu : 556.5€

Coût effectif : 186.8 €

Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)



Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site pour informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2018, la majeure partie de ce suivi a été consacrée aux travaux portant sur l'entretien et la restauration des habitats forestiers du Lez sur la commune de Prades-le-Lez. Ces travaux, menés dans le cadre de la prévention du risque inondation, ont été supervisés par le SYBLE en tant qu'assistant à Montpellier Méditerranée

Métropole, maître d'ouvrage. L'animateur Natura 2000 est intervenu dans ce suivi en binôme avec le technicien de rivière du SYBLE afin d'adapter le mode opératoire des travaux et de sensibiliser l'entreprise aux enjeux du site.

Temps prévu : 84 heures

Temps effectif passé : 123 heures

Coût prévu : 2226 €

Coût effectif : 3282.8 €

Informer les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendus par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2018, les projets suivants ont fait l'objet d'échanges ou de suivis avec les porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Suivi des actions de restauration (génie végétal et replantation) menées à l'issue des travaux de traversée du Lez par l'intercepteur Est Amont - Commune de Montpellier et Castelnau-le-Lez - Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole
- Projet de réalisation de logements au droit de l'ancienne distillerie - Commune de Montferrier-sur-Lez - Maître d'ouvrage GGL
- Seconde phase de travaux pour le confortement et la restauration du Pont des soupirs - Commune de Prades-le-Lez - Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 27 heures

Coût prévu : 556.5 €

Coût effectif : 720.6 €

Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels,

L'animateur Natura 2000 est régulièrement interpellé par les acteurs et les riverains du site concernant des incivilités qui touchent le périmètre du site : feu, dépôts de déchets, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur, pollutions. Un travail pédagogique auprès des riverains et de remontée d'information vers les services exerçant un pouvoir de police (DDTM 34, AFB, ONCFS, Gendarmerie nationale, Police municipale) est effectué dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « le Lez ».

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 335.02 €

Coût effectif : 215.2€

Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'Etat sur les problématiques du site (déchets, circulation VAM, destruction d'espèces protégées...)

Compte tenu du contexte périurbain du site et de l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, il peut être observé des incivilités sur le site ou des comportements inadaptés. Un temps de l'animation est consacré à la surveillance du site et à la sensibilisation des usagers.

Temps prévu : 35 heures

Temps effectif passé : 12 heures

Coût prévu : 927.5 €

Coût effectif : 320.3 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

Suivi administratif Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats)

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM 34 pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Temps prévu : 70 heures

Temps effectif passé : 117 heures

Coût prévu : 1855 €

Coût effectif : 3122.7 €

Echanges avec les acteurs Natura 2000

Participation à des réunions organisées par les services de l'Etat, à des Comités de pilotage Natura 2000 ou à des journées d'appui technique :

- réunion départementale des opérateurs / animateurs Natura 2000 de l'Hérault le 6 novembre 2018 à Maureilhan / Organisation DDTM 34
- Séminaire des services impliqués dans la police de la nature le 24 juin 2018 au Domaine de Bayssan / Organisation DDTM 34
- Participation à la formation inter-sites Natura 2000 : lien entre la ripisylve et les poissons le 13 novembre 2018 au centre Aquapêhce de Pouzols / Organisation Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 17 heures

Coût prévu : 556.5 €

Coût effectif : 453.7 €

SUIVI ET ETUDES

Mise en œuvre d'un suivi sur le Chabot du Lez

En 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez a été mis en œuvre afin d'évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez. Un protocole a été élaboré en partenariat par l'AFB, Montpellier Méditerranée Métropole, la DDTM34 et le SYBLE sur la base des campagnes déjà réalisées en 2001, 2007 et 2013.

Ce protocole standardisé a permis l'obtention de données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

En complément des données collectées sur la population de Chabot, d'autres paramètres ont également été analysés afin de corréliser des éventuelles variations des populations de Chabot avec les composantes environnementales du milieu.

Les conclusions du rapport de synthèse sur le suivi et la conservation du Chabot du Lez 2016 validé par le comité de pilotage du 15 juin 2017, prévoient que le protocole de suivi soit reconduit à intervalle régulier. Conformément à la fiche actions S1 « Suivi du Chabot du Lez », il a été effectué en 2018 la cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM) et l'inventaire statistique (Protocole CAPPE) sur trois stations de suivi (source du Lez, gué du Lez, ancienne STEP de Prades-le-Lez)



Temps prévu : 98 heures

Temps effectif passé : 42 heures

Coût prévu : 2597 €

Coût effectif : 1120.98 €

Autre suivi (vertigo, Cistude) et amélioration des connaissances sur les espèces à enjeux du site

Suite à la mention en 2016 et 2017, de la présence de la Loutre d'Europe sur le Lez dans le cadre d'une expertise sur la commune de Montferrier-sur-Lez par le bureau d'études Naturalia, il a été mené durant l'hiver 2018 des prospections qui ont permis de collecter 55 indices de présence entre les confluences Lez/Lirou (Prades-le-Lez) et Lez/Lironde (Montpellier).

Durant l'hiver 2019, une nouvelle phase de terrain a été menée entre le secteur du gué du Lez et la confluence avec le Ru sur un linéaire de 3 kilomètres. 10 épreintes de loutres ont pu être observées dans ce secteur attestant de la colonisation de la partie la plus amont du lez par la Loutre.

Par ailleurs un temps de travail a été consacré pour finaliser les suivis sur les espèces de Vertigo et sur le Cistude d'Europe déjà réalisés sur le site.

Temps prévu : 0 heures

Temps effectif passé : 58 heures

Coût prévu : 0 €

Coût effectif : 1548 €

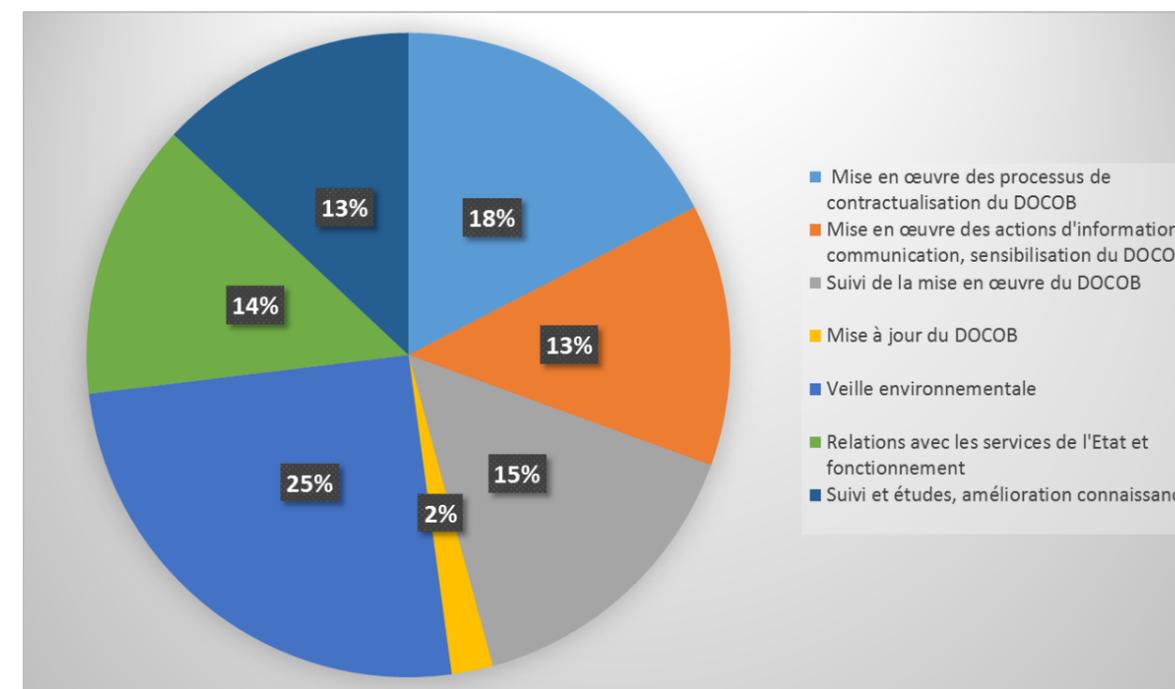
L'animation prévoyait également la réalisation des actions suivantes :

- Assurer une veille bibliographique (14 heures, 373.6 €)

Bien que planifiées, le travail d'animation réalisé n'a pas permis d'engager d'actions portant sur ces rubriques durant cette année d'animation.

TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2018 ET COUT EFFECTIF

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	134	19.1	3576.4 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	101	14.4	2695.6€
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	117	16.7	3122.7 €
Mise à jour du DOCOB	16	2.2	427 €
Veille environnementale	194	27.7	5177.8 €
relations avec les services de l'Etat et fonctionnement	107	15.2	2855.8 €
Suivi et études	100	14.2	2669 €
TOTAL hors prestations	769	110	20524.6 €
Etudes et prestations	-	-	10 416 €
TOTAL			30940.6 €



LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2018

LES CONTRATS NATURA 2000

Mise en défens d'un habitat d'espèce favorable à l'Agrion de Mercure

Le DOCOB du site Natura 2000 a identifié le secteur de la source du Lez comme site impacté par la fréquentation. De par son accès facile en voiture, la source du Lez est très fréquentée en été par une population qui vient profiter du site ombragé et de l'eau fraîche et pure qui émerge du karst. Plusieurs accès à la rivière sont assaillis l'été par un public pas toujours avertis de la fragilité des lieux.

Ainsi sur le secteur de la source, en aval immédiat de l'ancien canal d'aménagé du débit réservé, on note la présence d'un groupement de touradons de Carex elata (rares en zone méditerranéenne), et de Juncus subnodulosus. Cet habitat proche des cariçaies connues habituellement dans le nord de la France, du bord des étangs et des marais (Code Corine 53-2151) s'est développé à la faveur d'une petite dépression topographique qui subit des inondations prolongées en période hivernale.

Ce milieu patrimonial est également un habitat pour la reproduction et l'alimentation d'espèces d'odonates à enjeux, particulièrement de l'Agrion de Mercure espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitat.

En raison d'un entretien inadapté (fauche annuelle en prévention du risque incendie) et de la surfréquentation provoquant un piétinement important de la zone, cet habitat présente un état de conservation mauvais. Cet état s'est dégradé depuis le début des années 2000 faute d'une gestion de site inappropriée, comme en témoigne les images ci-dessous :



Cariçaie inondée - printemps 2003



Zone de cariçaie inondée - hiver 2016 (on note en premier plan un touradon de carex isolé)

La fiche action GEH 03 vise à « Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau ». Elle prévoit notamment la mise en défens, la fermeture ou l'aménagement des accès aux zones sensibles.

Afin de mieux encadrer la fréquentation du site et d'améliorer l'état de conservation de cet habitat d'espèce, il a été monté un contrat Natura 2000 visant à réaliser sa mise en défens par l'installation de ganivelle et la mise en place de deux panneaux d'information expliquant l'action réalisée et présentant les enjeux du site.

Le volet technique et administratif de ce contrat Natura 2000 a été réalisé durant l'automne 2017 pour une mise en œuvre effective durant le printemps 2018. D'un montant de 5066.58 € TTC, il a été porté par la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole gestionnaire du site avec l'appui technique du SYBLE.

Travaux réalisés

Mise en défens de la zone.

Les travaux ont consisté à implanter une clôture de type ganivelle pour empêcher l'accès à la zone hébergeant l'habitat à protéger.

Les travaux suivants ont été effectués :

- ouvrir des trous à la barre à mine pour la mise en œuvre des pieux
- battage des pieux de 200 cm en châtaigniers. Cette opération devait être initialement réalisée à l'aide d'une mini pelle équipée d'une cloche de battage. Mise en place et fixation de la ganivelle.
- Recépage des pieux



Renforcement de l'installation par la mise en place de jambage en châtaignier



Vue sur la ganivelle après installation

Afin d'assurer la pérennité de l'aménagement et de renforcer sa résistance aux crues des travaux de reprise de l'équipement ont été réalisés en automne. L'intervention a consisté à renforcer les pieux battus manuellement par des jambages. Sur recommandation des services de l'Etat, les jambages métalliques initialement posés ont été remplacés pour des raisons d'intégration paysagère par des pieux de châtaignier plus esthétiques et plus résistants en conditions humides.

Information et sensibilisation du grand public

Afin de compléter les travaux de mise en défens, il a été mis en place des panneaux d'information visant à présenter les principaux enjeux du site Natura 2000 et à expliquer les enjeux et les objectifs de la mise en défens.

Le contenu et la maquette graphique des panneaux ont été réalisés par la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole et le SYBLE.

Ils sont présentés ci-dessous :



Mise en place des panneaux

Ce dispositif d'information du public a été complété par des petits panneaux de format A3 implantés sur les ganivelles en vue de baliser la zone et de préciser au public l'interdiction d'accès au site.

Les travaux de mise en place des panneaux ont été effectués selon les modalités techniques suivantes :

- réalisation de fouilles de 40cm
- montage de la structure en pin traité (poteaux, traverses) et des panneaux «dibon » de dimension 120*80 cm
- scellement béton des poteaux
- réglage des mobiliers

Les clichés suivants présentent la zone après travaux de mise en défens et la pose des panneaux.



Suivi du site réalisé

Afin d'évaluer l'efficacité de la mesure mise en œuvre, un suivi du site est réalisé en régie par l'animateur du site Natura 2000 « Le Lez ». Il a pour but d'évaluer la dynamique de recolonisation de la zone mise en défens par la Magnocariçaie méditerranéenne, habitat favorable à l'Agrion de mercure.

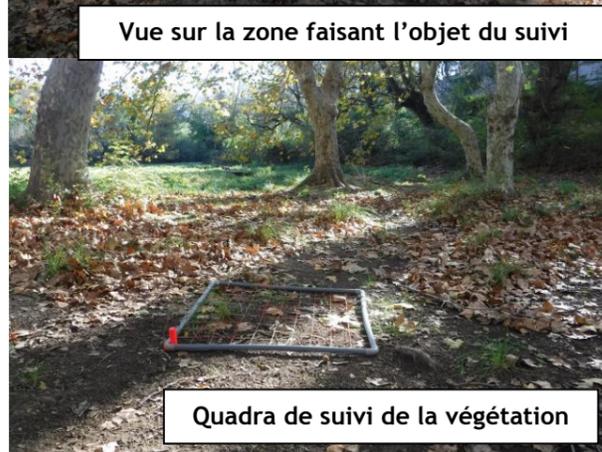
le suivi sera réalisé annuellement durant 5 ans selon les modalités suivantes :

- réalisation d'un suivi photographique permettant d'évaluer visuellement la dynamique végétale de la zone mise en défense. Il consiste à effectuer des prises de vue sur un espace donné, qui seront par la suite re-photographiées dans le temps. Une fois les secteurs de suivi établis, chacun des points de vue initiaux est re-photographié afin de constituer des séries photographiques, successions de prises de vue effectuées du même point de vue, dans le même cadre et à des intervalles réguliers.

- mise en place de deux quadras de suivi de la végétation permettant de voir la dynamique de recolonisation par le Carex elata sur des surfaces de 1m².



Vue sur la zone faisant l'objet du suivi



Quadra de suivi de la végétation

LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

➤ Suivi des populations de Chabot du Lez

Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Pour ce faire, les données disponibles en 2001, 2007, 2013 et 2016 sur l'habitat, la qualité de l'eau et les densités de population ont servi de comparatif aux investigations de terrain réalisées en 2018, à savoir :

- mesurer la qualité habitacionnelle actuelle du Lez (protocole IAM),
- suivre la qualité physico-chimique de l'eau (température, eutrophisation, incidence des seuils, qualité des eaux,...),
- suivre l'hydrologie (débit réservé, débit naturel et biologique, étiage, crue),
- mesurer la densité des peuplements piscicoles.

Les données du suivi des populations de l'espèce ont été corrélées avec le suivi des paramètres du milieu pour comprendre et analyser les facteurs influant et conditionnant fortement l'espèce, ses habitats et leurs stabilités.

Le portage technique et scientifique du suivi 2018 a été réalisé de façon partenariale par l'Agence française pour la Biodiversité (ex ONEMA), le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) et le bureau d'études Aquascop, mandaté pour ce suivi.

Au total ce sont 47 jours/homme qui ont été programmés pour les différentes phases du suivi selon la répartition suivante :

- 34 jours pour le bureau d'études Aquascop qui a supervisé la cartographie des faciès et des habitats, le suivi piscicole, et a interprété et mis en forme les données IAM et piscicoles,
- 11 jours pour le SYBLE qui a participé aux différentes phases de terrain (IAM et CAPPPE), a assuré le suivi physico-chimique et a participé à la valorisation des anciennes données disponibles.
- 2 jours pour l'AFB qui a participé à la plupart des missions de pêche CAPPPE et mis à disposition les moyens matériels nécessaires à la réalisation du suivi (cage de pêche du CAPPPE).



Inventaire piscicole avec la cage à projeter



Comptage et biométrie des Chabots après inventaire

Les conclusions du suivi de 2016 étaient alarmantes. Le nombre d'individu moyen avait été divisé par 10 en 15 ans (entre 2001 et 2016) au droit des stations qui bénéficient d'un suivi historique. Cette situation était préoccupante et plaidait pour le maintien d'un suivi régulier de la population de Chabot du Lez au droit de ces stations et des nouvelles créées en 2016. L'objectif de ces suivis est de consolider ces observations tendanciennes de risque d'extinction de l'espèce, qui pour rappel est endémique au fleuve Lez et classée « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge nationale de l'UICN (2010).

Les résultats du suivi 2018 sont encourageants, on observe une augmentation significative (multipliées par 2 ou 3) des densités des populations de Chabot du Lez dans l'ensemble des trois stations de suivis par rapport à 2016.

Néanmoins, les densités mesurées en 2018, restent inférieures à celles mesurées au Gué du Lez et en aval de l'ancienne STEP de Prades jusqu'en 2013. Le Chabot du Lez demeure une espèce particulièrement menacée et les actions de gestion visant à améliorer son état de conservation doivent se poursuivre.

L'amélioration des conditions d'habitats doit plus particulièrement être priorisée. En effet, l'analyse des paramètres environnementaux qui caractérisent le Lez a permis d'observer que depuis 2001, les substrats minéraux favorables au Chabot (galet/gravier) ont été envahis par de la végétation peu propice au cycle de vie de l'espèce (Beaudou et al 2002).

Les diminutions de densité de Chabot s'expliquent donc en partie par une perte d'attractivité des habitats provoquée par la présence de végétation aquatique envahissante.

Par ailleurs, bien que non évaluées en 2018, les conclusions formulées en 2016 concernant les altérations de l'habitat physique restent toujours d'actualité :

- la situation hydrologique du Lez est perturbée (débits d'étiage faibles, carence en petites crues annuelles...)
- la morphologie du lit sur certains secteurs est modifiée (travaux de rectifications très anciens, reprofilage en travers par curage, seuils transversaux dont le seuil ROE37444 du à 200 m en aval de la source...).

Ces altérations participent à l'homogénéisation des faciès d'écoulement du Lez amont, à l'envahissement de la végétation aquatique et à la diminution de la quantité et de la qualité des habitats favorables au Chabot du Lez.

Enfin, la fréquentation du lit en eau de certains secteurs implique une perturbation notable de la population de Chabot.

Ces facteurs de pression peuvent être considérés comme extrêmement limitants au développement et au maintien de cette population, qui demeure dans un état de conservation préoccupant.

PERSPECTIVES 2019

L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé depuis a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer deux contrats et quatre chartes Natura 2000.

En 2019, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

- Montage et mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et la limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau.
- Etude préliminaire pour la gestion de la fréquentation de la ripisylve sur le Domaine de Restinclières
- Réalisation d'aménagement dans le secteur de Lavalette pour la gestion de la fréquentation
- Etablir un protocole d'évaluation de l'état de conservation des ripisylves spécifique au site et le mettre en œuvre
- Poursuite des investigations sur la Loutre d'Europe
- Animation pour la signature de chartes Natura 2000

LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000

Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau.

De par son accès facile en voiture, la source du Lez est très fréquentée en été par une population qui vient profiter du site ombragé et de l'eau fraîche et pure qui émerge du karst. Le DOCOB du site Natura 2000 a identifié ce secteur comme site impacté par la fréquentation.

Le secteur concerné par le projet de restauration est situé à proximité de la source dans un site fréquenté par le grand public.

Ce secteur est très prisé particulièrement en période estivale pour le pique-nique et la baignade. On observe ainsi une érosion provoquée par un important piétinement des berges du Lez sur ce secteur.

Cela provoque une dégradation des berges par le piétinement, en période d'étiage, impliquant une dégradation de la végétation rivulaire herbacée et des arbres qui sont fragilisés du fait de la dégradation de leur système racinaire.

La zone d'intervention est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes ». Les espèces les plus caractéristiques qui composent cet habitat sont les potamots et les étoiles d'eau. Les herbiers sont souvent mélangés avec les espèces des cressonnières ou d'hélophytes du bord du Lez.

Cet habitat est très favorable au Chabot du Lez. C'est donc en tant qu'habitat d'espèce qu'il présente un intérêt certain pour la conservation du Chabot du Lez ; dont l'enjeu est exceptionnel pour le site.



Le contrat Natura 2000 vise à stopper l'érosion de la berge sur un linéaire de 50 mètres et à reconstituer une formation végétale rivulaire dominée par les hélophytes. Cette action permettra de limiter le surélargissement du lit et de maintenir une bonne fonctionnalité écologique des herbiers des eaux courantes en assurant le maintien d'une lame d'eau et de vitesses suffisantes en période d'étiage. Dans ce secteur très fréquenté, il vise également à canaliser le public en définissant des points d'accès à la rivière. Ils se matérialiseront par la réalisation d'aménagements ponctuels de type « plateforme » ou « ponton » permettant de réduire le piétinement des berges, de favoriser le développement d'une végétation rivulaire mais aussi d'assurer la sécurité des usagers du site.

Ces actions seront complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

L'enveloppe estimative des travaux est de 22 000 € TTC répartie comme suit :

- 20 000 € pour les travaux d'aménagement de berges et de mise en défens
- 2000 € pour la signalétique

► Etude préliminaire pour la gestion de la fréquentation de la ripisylve sur le Domaine de Restinclières

Le Domaine de Restinclières est un Espace Naturel Sensible appartenant au Département de l'Hérault. Ce site est limitrophe du Lez en rive gauche sur plus de 2 kilomètres depuis le gué du Lez jusqu'au pont de la RD 145 dite allée des platanes. Ce domaine relativement préservé présente des ripisylves dont l'état de conservation peut être considéré comme bon. Il reçoit plus de 120 000 visiteurs par an. Cette importante fréquentation induit des impacts sur les milieux naturels et particulièrement sur les ripisylves. On observe ainsi la création d'accès sauvages (sentiers, point de baignade) dans des espaces qui étaient jusqu'alors préservés. L'objet de cette étude vise à recenser les points de fréquentation et les impacts sur le milieu naturel et à définir des restrictions d'accès et un balisage afin de protéger ces habitats et d'informer le public sur la sensibilité de ces milieux naturels.

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

► Etablir un protocole d'évaluation de l'état de conservation des ripisylves spécifique au site et le mettre en œuvre

Les ripisylves du site Natura 2000 « Le Lez » sont composées de différents habitats dont deux sont identifiés comme des habitats d'intérêt communautaire : les Aulnaies-frênaies à frêne oxyphille (92A0) qui couvrent une surface de 69.5 hectares et les forêts riveraines de chênes verts à laurier-tin présentent sur une surface de 9.4 ha.

Lors de l'élaboration du DOCOB, le cabinet Barbanson a effectué une évaluation de l'état de conservation « à dire d'expert » qui a fait l'objet d'une cartographie. Cette cartographie étant peu détaillée il a été observé des divergences entre le diagnostic réalisé et la réalité de terrain.

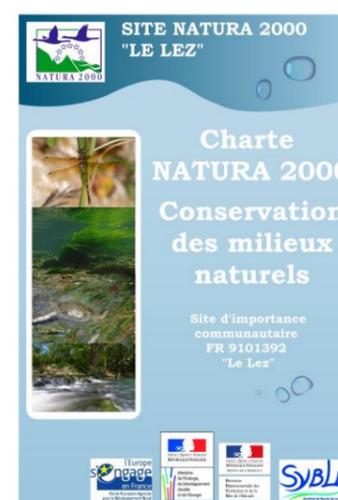
L'objectif de ce travail vise donc à établir un protocole simple permettant d'évaluer l'état de conservation des ripisylves du Lez et de le mettre en œuvre sur le terrain sur la base d'un travail de photo-interprétation.

Il fera l'objet d'une restitution cartographique détaillée permettant de guider les actions de gestion future pour ces habitats d'intérêt communautaire.

► Poursuivre et valoriser les investigations sur la Loutre d'Europe

Suite à l'observation des premiers indices de présence de la Loutre en 2016, il a été mené une campagne de terrain visant à collecter de nouvelles données sur la partie amont du Lez. Le travail réalisé a permis de confirmer la présence de l'espèce entre la source du Lez et la confluence avec la Lironde ce qui représente un linéaire de 9.8 km. En 2019, il est programmé de réaliser des prospections sur la partie aval du site Natura 2000, soit entre la confluence Lironde et le Domaine de Méric afin de détecter des indices de présence à proximité de la zone urbaine. Afin de valoriser ces données il sera également mené des échanges avec les acteurs référents sur cette espèce notamment dans le cadre du second plan national d'action « Loutre ».

CHARTRE NATURA 2000



La Charte Natura 2000 est une liste d'engagements et de recommandations qui ont pour objectifs la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans la gestion courante et les activités qui concernent le site Natura 2000. Elle permet à l'adhérent de marquer son engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Dans la continuité des quatre chartes signées, nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans le cadre de l'animation. Des échanges avec les acteurs du site sont menés afin qu'ils s'engagent dans cette démarche.

Il est prévu en 2019 de signer avec un agriculteur du site une charte Natura 2000 portant sur la conservation des milieux naturels.

➤ Aménagement du secteur de Lavalette

Le domaine de Lavalette est un lieu très fréquenté par un large public en période estivale. Plusieurs structures y mènent leurs activités :

- Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences), mène sur 40ha de cultures de l'expérimentation au champ de variétés nouvelles.
- Le MUC Kayak, à son siège et ses locaux sur le site et utilise le Lez pour ses entraînements (kayak polo, slalom...)
- Les Parcs Nationaux de France, ont leur siège sur le Domaine.

Circulations de véhicules, gestion des déchets, baignades, feu, nuisances sonores, les problématiques sont nombreuses sur le site de Lavalette.

Afin de concilier fréquentation et préservation du milieu (le site héberge des habitats et des espèces d'intérêt communautaire) il a été mis en place un groupe de travail sur la gestion du site. Ce groupe de travail, qui ne s'est réuni qu'une seule fois, a permis d'aboutir à la mise en place de panneaux d'informations présentant le site Natura 2000 et ses enjeux. Cette première mesure symbolique bien que nécessaire apparaît insuffisante et il apparaît indispensable compte tenu de la fréquentation du site et de sa sensibilité de mettre en place une réflexion sur son aménagement afin d'améliorer la gestion de ce secteur (surveillance, signalétique, restriction de circulation, actions de police de la nature...). Ce travail sera relancé en 2019 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités
Animation 2018 / 2019

Coordination et rédaction :
SYBLE

